
Concours économie circulaire



Pour toutes questions, communiquez avec
Nathalie Guibord :
nathalie.guibord@cstjean.qc.ca
450 347-5301 poste 2044

Étienne Massicotte
e.massicotte@ccihr.ca
514 237-8339

Planification des activités

Échéancier des principales étapes

Étapes	Échéances
Rencontre des enseignants et organisateurs	Au plus tard le 9 janvier 2026
Rencontre entre l'entreprise et les enseignant.es	Au plus tard le 16 janvier 2026
Présentation du cas aux étudiant.es	26 novembre 2025
Rencontre des entreprises par les étudiant.es	Au plus tard le 16 février 2026 (semaine d'étude)
Remise du rapport final	Au plus tard le 12 mai 2026
Présentations des étudiant.es devant jury	Entre le 29 avril et le 12 mai 2026
Remise de la bourse aux gagnant.es	Semaine du 1er juin 2026

Concept

Mise en contexte

Avec l'utilisation croissante des ressources limitées de la planète, l'économie circulaire est désormais considérée comme l'une des solutions à mettre en œuvre pour freiner la crise climatique et assurer un développement économique qui respecte les limites planétaires. Afin de conscientiser la communauté à ce concept, le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu ainsi que Symbiose Haut-Richelieu proposent aux étudiant.es de participer à un concours, grâce à la participation d'entreprises de la région du Haut-Richelieu et de la Chambre de commerce et de l'industrie du Haut-Richelieu (Symbiose Haut-Richelieu).

Pour en savoir plus sur l'économie circulaire, le lecteur est invité à consulter les sites suivants :

1. <https://www.quebeccirculaire.org/>
2. <https://ccihr.ca/symbiose/>
3. https://www.youtube.com/watch?v=ADJvT1_lr1I
4. <https://www.quebeccirculaire.org/data/sources/users/2401/images/01-titreorangecirculaire-fr-mars2020.png>

Description

Dans le cadre de cours offerts au Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, les enseignant.es présenteront un cas problématique provenant d'une entreprise régionale aux étudiants. Le conseiller en économie circulaire recherchera une entreprise par programme participant au concours. Les étudiant.es intéressé.es pourront tenter de trouver des solutions au cas problématique à l'aide des [stratégies de circularité](#) à proposer aux entreprises. Le tout prendra la forme d'une compétition où les étudiants devront présenter leurs solutions à un jury.

Avec l'accord de l'entreprise concernée, le projet sélectionné aura l'occasion de se concrétiser. Il se pourrait aussi que des étudiant.es soient engagé.es pour travailler sur l'implantation des solutions en entreprise, à titre de stagiaire. Avec l'appui du conseiller en économie circulaire et d'autres organismes régionaux, il est souhaité que du financement externe au cégep soit apporté aux entreprises afin de les aider dans la mise en œuvre des solutions élaborées par les étudiant.es. Aucune garantie n'est offerte à cet égard.

Objectifs du concours

Le concours vise les objectifs suivants :

1. Offrir la possibilité à la communauté étudiante collégiale et aux entreprises régionales de se former et de sensibiliser autrui à l'économie circulaire.
2. Permettre aux étudiant.es de mettre en application leurs acquis dans un contexte de développement durable.
3. Générer des occasions d'emploi et de stage étudiant dans le domaine de l'économie circulaire en Montérégie.
4. Préparer les futurs travailleurs aux enjeux des entreprises.
5. Mettre en relation les étudiant.es et les entreprises du Haut-Richelieu et ses environs.
6. Participer aux efforts collectifs locaux liés à l'environnement et au développement durable.
7. Pour les entreprises, accéder à une solution à faible coût et accéder à du financement (externe au cégep) pour la réalisation d'un projet.
8. Générer des occasions de visibilité aux étudiant.es et aux entreprises dans le cadre de la promotion de la compétition.

Résultats attendus

1. Formation des étudiant.es à la recherche et à l'élaboration de solutions en lien avec des cas problématiques vécues en entreprise.
2. Formation à l'art de la présentation par les étudiant.es participant.es.
3. Élaboration de solutions pertinentes à des cas problématiques concrets d'entreprises régionales.
4. Mise en œuvre de solutions en économie circulaire dans les entreprises régionales.

Projets

Sélection

Des entreprises régionales seront sollicitées par le conseiller en économie circulaire afin qu'elles soumettent des cas concrets problématiques pouvant être solutionnés par des étudiant.es de niveau collégial et à l'aide des stratégies de circularité.

Par exemple, dans le cadre du cours « Projet scientifique de fin d'études », les entreprises pourraient soumettre des cas relatifs à :

- L'écoconception : réfléchir aux réactifs nécessaires à la conception d'un bien et voir à proposer des alternatives (biosourcées, usagées, recyclées, etc.).
- L'écologie industrielle : trouver de nouvelles utilités pour un résidu de production en analysant sa composition chimique et ses propriétés.
- L'optimisation des opérations : évaluer le bilan énergétique d'une entreprise ou d'un procédé et proposer des pistes d'amélioration dans ses procédés ou optimiser un procédé pour limiter les pertes ou réduire l'utilisation de ressources naturelles.
- La valorisation : face à une matière n'étant pas recyclable, évaluer les possibilités de la valoriser énergétiquement et par quel procédé.
- Pour plus de détails, voir page 4.

Les entreprises sollicitées pourront soumettre un cas. Le cas retenu dans le cadre du cours sera étudié par les étudiant.es participant au concours qui pourront élaborer des solutions différentes pour le même cas.

Les cas soumis par les entreprises seront évalués par les enseignant.es concerné.es ainsi que par le conseiller en économie circulaire de la CCIHR et la conseillère pédagogique en environnement et en développement durable du cégep. Les enseignants vérifieront que les cas proposés rejoignent les objectifs pédagogiques du cours. Le cas le plus intéressant sera présenté aux étudiant.es par les enseignant.es. Le concours pourra être présenté par la conseillère pédagogique en environnement et en développement durable et par le conseiller en économie circulaire, selon le désir des enseignants.

Les entreprises devront fournir les informations pertinentes requises à la compréhension de leurs cas. Il est attendu que les entreprises soumettent les informations suivantes :

- Mise en contexte et description de la problématique
- Contraintes de l'entreprise (ressources budgétaires, humaines, etc.)
- Personne-ressource à contacter

Il est également attendu que les entreprises rencontrent les enseignant.es en début de projet pour expliquer leurs problématiques et les étudiant.es en cours de projets pour les aider à élaborer leurs solutions.

Mandat

Dans le cadre de leurs cours, sous la supervision de leur enseignant, les étudiant.es devront :

- Concevoir, réaliser et présenter un projet de nature scientifique à partir de leurs acquis dans le but d'élaborer des solutions pertinentes
- Sélectionner des stratégies de circularité pour répondre à la problématique
- Évaluer les ressources requises à la mise en œuvre des solutions
- Évaluer les impacts positifs et négatifs potentiels de ces solutions
- Présenter les solutions devant un jury

Engagement de l'entreprise lors de la compétition

L'entreprise dont le cas est sélectionné pour la compétition s'engage à :

- Entre le 24 novembre 2025 et le 16 janvier 2026, faire une présentation de 30 minutes en ligne aux enseignant.es de leur cas afin que ceux-ci puissent bien comprendre la problématique et encadrer les étudiant.es ;
- Respecter l'échéancier présenté ci-haut pour permettre un suivi adéquat des enseignants auprès des étudiants pour assurer la qualité du travail réalisé ;
- Rencontrer les étudiant.es travaillant sur leur cas avant le 16 février 2026 pour répondre à leurs questions et valider leurs orientations ;
- Fournir les informations pertinentes et nécessaires à la réalisation du mandat (une entente de confidentialité peut être signée au préalable) ;
- Garder contact avec les étudiant.es pour répondre à leurs questionnements ;
- Être disponible la journée de la compétition pour écouter la présentation des solutions ;
- Siéger en tant que membre du jury lors de la journée de compétition.

Également, l'entreprise :

- Est encouragée à faire visiter ses installations par les étudiant.es qui travailleront sur son cas ;
- Peut contribuer à une bourse qui sera remise aux projets sélectionnés par le jury, si elle le désire, au montant de son choix.

Critères de sélection des cas soumis :

- Les cas sont d'une complexité s'adressant à des étudiant.es de niveau collégial ;
- Les cas doivent pouvoir se résoudre à l'intérieur d'environ six semaines de réflexion.

Afin de répondre aux profils des étudiant.es en sciences de la nature, il est recommandé que les cas abordent l'un des sujets suivants sans pour autant s'y limiter :

-
- Bilan énergétique ;
 - Environnement ;
 - Procédé de recyclage/compostage
 - Optimisation d'un procédé mécanique ou électrique ;
 - Écoconception d'une machine pour simplifier son fonctionnement/réparation ou d'un produit dans le choix des matériaux ;
 - Biologie.

Sélection des personnes gagnantes

Présentation des solutions

Chaque équipe étudiante participant au concours présentera ses solutions basées sur l'économie circulaire devant un jury.

Jury

Le conseiller en économie circulaire de la CCIHR est responsable de sélectionner un jury pour évaluer les présentations des étudiant.es dans le cadre du concours. Des entreprises et organismes en économie circulaire du Haut-Richelieu seront sollicités pour ce jury. Le jury sera composé de trois personnes.

Les présentations des étudiant.es doivent être jugées à l'aide des critères et règlements applicables au concours. Une grille d'évaluation sera fournie aux membres du jury.

Annnonce des gagnant.es

Le Cégep prévoit remettre une bourse par programme pour la meilleure présentation. La bourse est remise aux récipiendaires par la Fondation du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu.

Les lauréat.es seront dévoilé.es sur la page Facebook du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu ainsi que sur le site Web du Cégep (www.cstjean.qc.ca) à la suite du concours.

Communiqué de presse

Un communiqué de presse sera produit conjointement par le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu et la CCIHR pour la diffusion des informations relatives aux gagnant.es du concours. Les enseignant.es pourraient être sollicités pour des citations à ajouter au communiqué.

Merci à nos partenaires

